

(A)

(N° 151.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1854.

NATURALISATION ORDINAIRE.

2^e Rapport, fait, au nom de la Commission, par M. VAN OVERLOOP,

sur la demande du sieur Auguste-Hubert-Joseph GUISEZ (1).

MESSIEURS,

Dans la séance du 20 janvier 1854, il a été fait rapport sur la demande du sieur Auguste-Hubert-Joseph Guisez. Ce rapport concluait au rejet de la demande, par le motif que le pétitionnaire n'offrait pas de payer les droits conformément à la loi. Par lettre du 27 janvier, le sieur Guisez a pris l'engagement d'acquitter les droits conformément à la loi. Dans cet état de choses, le dossier a été retourné à la commission, qui, après avoir examiné toutes les pièces, estime que les motifs allégués par le pétitionnaire ne sont pas suffisants pour lui accorder la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

E.-J.-ISIDORE **VAN OVERLOOP.**

Le Président,

LOUIS **JULLIOT.**

(1) 1^{er} Rapport, n° 106.
